

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Réunion du 02 septembre 2009

1/ Médiation du crédit et encours de crédits

- **Médiation du crédit**

Le 27 juillet 2009, un accord de place a été signé à l'Élysée entre l'Etat, la Médiation du crédit aux entreprises, la Banque de France, l'IEDOM et l'IEOM, les banques françaises et étrangères implantées en France, membres de la FBF qui prolonge jusqu'en décembre 2010 le dispositif de médiation. Le statut de la médiation du crédit aux entreprises est modifié : imposé aux banques au départ, il est désormais contractuel. En l'absence de prorogation après décembre 2010, la médiation du crédit serait « internalisée » par la Banque de France (cf article 4 de l'accord de place annexé à ce compte-rendu – Annexes 1 et 1-A).

A ce jour, 81 dossiers ont été transmis à la médiation bancaire dans le département (soit plus de 10 % des 784 reçus au niveau régional). Le dispositif fonctionne toujours bien puisque 74 % des dossiers recevables ont connu une issue favorable tant au niveau départemental qu'au niveau régional.

Au niveau national, la médiation du crédit a instruit et clôturé à fin août 2009 après 11 mois d'existence 10 154 dossiers, débloqué 1,42 milliard d'euros de crédit, confortant 6 846 entreprises et préservant 144 334 emplois.

Des pourparlers ont lieu entre la Médiation du crédit et l'ordre des avocats au plan national à l'instar de celui déjà conclu avec l'ordre des experts comptables. Me CAMBRIEL, bâtonnier du barreau de Montauban, est désormais associé aux travaux de la commission départementale.

- **Evolution des encours de crédits**

Les encours de crédits mobilisés à fin juin 2009 au plan national, régional et départemental figurent en annexe 2.

Le vice président départemental de la FBF précise que les encours de crédits ont augmenté de 3,5 % au 1^{er} semestre 2009 au niveau national. Les prêts aux ménages ont progressé de 4,4 %, les prêts immobiliers de 5 % et les crédits aux entreprises de 2,4 %.

2/ Données fiscales et sociales

2.1 - Direction des services fiscaux

- *Les évolutions suivantes sont relevées sur la base, nécessairement partielle, des chiffres d'affaires déclarés par les entreprises assujetties à la TVA :*
 - Depuis le 1^{er} trimestre 2009 où une baisse limitée des chiffres d'affaires avait été observée par rapport au 1^{er} trimestre 2008 (- 1,12 %), l'activité déclarée par les entreprises s'est contractée plus fortement (- 4,6 % entre les 2^{èmes} trimestres 2009 et 2008). La baisse est de 5,3 % pour la construction et de 10,8 % pour le commerce et la réparation automobile ;
 - Entre le 1^{er} semestre 2009 et le 1^{er} semestre 2008, les chiffres d'affaires ont reculé de 3,06 % (- 2,6 % pour la construction et - 10,2 % pour le commerce et la réparation automobile) ;

- A la fin juillet 2009, le repli est de 3,3 % par rapport à juillet 2008 (- 4 % pour la construction et - 10,2 % pour le commerce et la réparation automobile).
- *Les rentrées fiscales au 31 juillet 2009 par rapport à 2008 continuent d'évoluer de manière contrastée : + 1,3 % pour la TVA et - 2,8 % pour l'impôt sur les sociétés.*
- *Une progression préoccupante des défaillances d'entreprises : + 17,5 % à fin août 2008 par rapport à 2007 et + 29 % à fin août 2009 par rapport à 2008.*
- *1 316 entreprises (y compris auto entrepreneurs) ont été créées au 1^{er} semestre 2009 contre 265 cessations d'activité enregistrées.*
- *Mesures fiscales du plan de relance :*
 - Remboursement anticipé crédit impôt recherche : 60 entreprises pour 2,7 millions d'euros ;
 - Remboursement anticipé de reports en arrière de déficits : 49 entreprises pour 1,2 millions d'euros ;
 - Plans de règlement accordés (TVA et IS) : 59 plans pour 0,8 million d'euros ;
 - Pénalités non appliquées (TVA et IS) : 44 entreprises pour 0,04 million d'euros.
- *Evolution des bases d'imposition à l'impôt sur le revenu et des salaires déclarés (chiffres arrêtés au mois de juillet 2009, toutes les taxations des revenus 2008 n'étant pas encore intervenues) :*
 Les revenus déclarés à l'IR en 2009 (revenus imposables de 2008) se sont élevés à 1,738 milliard d'euros, contre 1,694 milliard d'euros pour les revenus déclarés en 2008 (revenus imposables de 2007). Les salaires déclarés ont progressé également : 1,023 milliard d'euros en 2009 (salaires perçus en 2008), contre 1,019 milliard d'euros en 2008 (salaires perçus en 2007).

2.2 – Trésorerie générale

L'activité de la Commission des chefs des services financiers et des représentants des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) a été soutenue au 1^{er} semestre 2009.

Sur l'année 2008, la CCSF s'était réunie 4 fois pour traiter 6 dossiers (70 emplois concernés). Au 1^{er} semestre 2009, la commission s'est déjà réunie 5 fois pour traiter 36 dossiers (337 emplois concernés).

2.3 – URSSAF

En juillet 2009, le taux de montant d'impayés fin du mois des comptes mensuels est relativement stable depuis 4 mois autour de 2,27% (une moyenne sur les 4 derniers mois). Pour les comptes trimestriels, on observe également une stabilité du taux depuis 3 mois autour de 11,5 -13%.

En revanche, le nombre de débiteurs poursuit une légère hausse, tant pour les comptes mensuels que trimestriels

Les demandes de délais baissent sensiblement. Mai 2009 : 90 demandes de délai / Juillet 2009 : 78 demandes de délais.

Les résultats du 2^{ème} trimestre sur l'emploi et l'assiette salariale du secteur privé seront disponibles courant septembre.

En matière d'embauches, les données sur le mois de juillet confirment l'analyse publiée mi juillet sur le 2^{ème} trimestre, à savoir une légère progression des embauches totales sur la région Midi-Pyrénées.

En juin 2009, le nombre d'heures supplémentaires des entreprises mensualisées est en baisse de 23,5% sur un an.

2.4 – Direction du travail

- *Demande d'emplois*

En juin 2009, la demande d'emplois a baissé de 0,4 % dans le département (+ 0,1 % en moyenne régionale). Sur les 12 derniers mois, elle a progressé de 12,2 % (contre 16,4 % en moyenne régionale).

En juillet 2009, la demande d'emplois progresse de 1,3 % sur un mois et de 13,1 % sur un an pour le département contre 17,2 % en moyenne régionale.

- *Chômage partiel*

Evolution du nombre d'heures en demande d'indemnisation par les entreprises : 78 000 en juin, 25 000 en juillet, 1 280 en août (mois non représentatif en raison des congés payés).

A noter que certaines entreprises ont renoncé au chômage partiel pour pouvoir reconstituer leurs stocks en prévision de la pandémie de grippe A.

- *Licenciements économiques déclarés à la direction du travail*

103 en mai, 105 en juin, 46 en juillet et 27 en août.

- *Recours à l'intérim (en équivalent temps plein)*

894 en janvier, 895 en février, 989 en mars, 1 073 en avril et 1 058 en mai.

3/ Tour de table sur la situation économique

Le début d'une amorce de reprise économique est ressenti par le directeur de la banque de France au travers de l'enquête de conjoncture mensuelle en cours début septembre. Le commerce de détail dans les grandes surfaces a progressé de 4 % entre juillet 2008 et juillet 2009 sur le plan départemental. Le marché automobile a évolué de 7 % en raison essentiellement de la prime à la casse. Les impayés ont progressé de 16 % au 2^{ème} trimestre 2009 par rapport au 2^{ème} trimestre 2008 au plan départemental, soit l'équivalent de l'évolution constatée au plan national en glissement sur 12 mois en juillet 2009 (cf. annexe 3). Ils baissent sur la même période (T2 année N/ T2 N-1) au plan départemental de 18 % dans le BTP mais sont près du triple dans le commerce au sens large.

Le secteur aéronautique n'a pas été impacté par la crise. Airbus a joué un rôle « d'amortisseur ».

La prime à la casse a sauvé beaucoup d'équipementiers du secteur automobile. Certaines entreprises sont passées subitement d'une situation de sous charge à une situation de sur charge. Une reprise d'activité est constatée pour les 4 équipementiers localisés en Tarn-et-Garonne.

La mise en œuvre des mesures du plan de relance a permis d'amortir les effets de la crise pour beaucoup de PME/PMI. Les chefs d'entreprises sont dans l'expectative pour l'avenir, mais sans une trop forte inquiétude. Les PME du bâtiment exerçant pour le secteur privé souffrent plus que celles travaillant pour le secteur public. L'impact positif de l'action des services de la préfecture auprès des élus est souligné.

Pour ce qui concerne l'artisanat, une baisse du nombre d'inscriptions de nouvelles entreprises à la chambre des métiers (hors auto entrepreneurs) est constatée (- 40 %). Les métiers de service

et du bâtiment travaillant dans la rénovation se maintiennent. En revanche, les artisans du bâtiment travaillant dans la construction connaissent une baisse d'activité de l'ordre de 40 %.

La situation de l'agriculture dans le département est très préoccupante. Les prix de vente sont très bas. Ils ne permettent pas de dégager des revenus suffisants pour les producteurs. Tous les secteurs sont concernés. Ces difficultés sont encore accentuées par la sécheresse qui sévit depuis plusieurs mois.

Les effectifs des PME du bâtiment se maintiennent, après la diminution constatée aux 4^{ème} trimestre 2008 et 1^{er} trimestre 2009. C'est un signe encourageant. Les prix sont à un niveau plancher et ne permettent pas aux PME de payer les frais généraux. Des groupes « étrangers » à la région prennent une part de marché importante au détriment des PME et TPE locales. Une entreprise sur deux a un carnet de commandes rempli pour 5 mois au moins ; les autres sont dans une situation très grave. Les collectivités locales ont lancé un nombre important d'appels d'offres, ce qui permettra aux entreprises de travailler cet hiver.

Le secteur des travaux publics connaît lui aussi une certaine stabilité des emplois. Les prix ont fortement chuté (de l'ordre de - 40 %), ce qui provoquera une augmentation du nombre des défaillances d'entreprises. Les carnets de commande sont limités à 3 mois en moyenne. Il importe de relancer les collectivités locales qui se sont engagé dans le dispositif « FCTVA » sans avoir à ce jour entièrement engagé leurs dépenses d'investissement : en effet, les dépenses doivent être payées en 2009 pour bénéficier du remboursement anticipé de TVA sur les investissements de 2008.

Un sondage réalisé au cours de l'été auprès des adhérents du MEDEF a donné les résultats suivants : 62 % estiment être impactés par la crise ; les commandes ont diminué pour 75 % ; 58 % déclarent n'avoir pas de visibilité sur 2010 ; 87 % constatent un allongement des délais de règlement ; 43 % ressentent un durcissement de leurs relations avec leur banquier et 71 % avec leur assureur crédit ; 75 % ont suspendu leurs projets d'investissement.

Une inquiétude est exprimée sur la durée de l'aide apportée par OSEO, estimée très efficace même si le nombre d'entreprises en bénéficiant est faible dans le département. Les représentants des banques précisent qu'OSEO ne couvre jamais l'intégralité du risque (cf annexe 4).

Pour l'ensemble des représentants des entreprises, l'automne est une période cruciale.



La prochaine réunion se déroulera le mercredi 7 octobre 2009 à partir de 17 H 30, à la préfecture. Le thème des aides et financements européens accessibles aux TPE et PME sera développé, avec l'intervention de Midi-Pyrénées Innovation notamment.

La réunion suivante aura lieu **le mercredi 4 novembre 2009** aux horaires et lieu habituels. Le nouveau cycle d'audition individualisée des établissements de crédit avec les représentants de chacune des banques membres de la commission débutera avec l'intervention du Crédit Agricole.

PARTICIPANTS

NOM-PRENOM	ORGANISME
BARROSO Jérôme	Préfecture
BEZARD-FALGAS Patrick	MEDEF
BONTEMPI Martine	Préfecture
BRANDILLY Sébastien	Société Générale
CAMBRIEL Jean	Bâtonnier
CASTEL Jean-Paul	FBTP
CHERLONNEIX Bernard	Banque de France
CHEVRIER Daniel	BNP Paribas - FBF
DAUBERT Eric	Caisse d'Epargne
DELETANG Sylvie	CCI
DELZERS Roland	Chambre des métiers
DE VERGNETTE	Chambre d'agriculture
FLAGEL Sandrine	La Banque Postale
GOURET Camille	BNP Paribas
GRABY Christian	Société Générale
GRIZAUD Alain	FBTP
GUERIN Jean-Luc	UIMM
LAFAURIE Caroline	SIAGI
LASSALLE Bruno	LCL
LESZCZYNSKI Patrick	DDTEFP
LERISSON Didier	Banque Populaire Occ
LHOSTE Jérôme	Société Générale
MAHE Christophe	Natixis
PICARDIN Sylvie	Crédit Mutuel
POGGIOLI Gérard	Trésorier-payeur général
POLVE-MONTMASSON Danièle	Préfète
POUJADE Dominique	UPA
RABAIN Lionel	DSF
RAMOND Gérard	CGPME
ROUVIERE Gilles	Banque Courtois
TIGNOL Jean-Claude	Expert-comptable